



SECRETARIAT DU MAIRE

Boîte Postale n°1 - 91541 MENNECY CEDEX

Tel: 01 69 90 80 45

Fax: 01 64 57 00 41

Courriel : cabinet@menneCY.fr

N/Réf : JPDC/SM/AM 328.19.12.18

www.menneCY.fr

très signaler

M. Jean-Benoît ALBERTINI
Préfet de l'Essonne
PREFECTURE
Boulevard de France
91012 EVRY Cedex

MenneCY le 19 décembre 2018,

Monsieur le Préfet,

Suite à la décision, prise sans aucune concertation préalable ni aucune étude, (qu'elle soit de structure par rapport à la solidité des ouvrages ou par rapport aux flux de circulation) par le Maire d'Echarcon de fermer la route dite des petits ponts, une réunion avait été organisée sous l'égide de Monsieur le Sous-Préfet d'arrondissement le mercredi 24 octobre dernier en présence du Maire d'Echarcon et de mon Adjoint Xavier Dugoin.

Lors de cette réunion, il avait été acté que le Maire d'Echarcon saisisrait avant la fin de l'année la Communauté de Communes et le Département afin que ceux-ci puissent l'assister concernant la réalisation d'éventuelles études de structure et plus particulièrement le point concernant le paiement d'ouvrages empêchant la circulation des poids lourds sur cette axe qui n'est pas adapté à les recevoir (proposition de réalisation qu'à déjà été faite par Monsieur Patrick Imbert et à laquelle Monsieur Gérard Rassier n'a pas donné suite).

Il s'avère qu'à ce jour, nous n'avons aucune nouvelle du Maire d'Echarcon, hormis un nouvel arrêté que celui-ci a pris en remplacement de celui s'achevant le 31 décembre et qui lui, n'a pas de date de fin.

A ce jour, je suis au regret de constater que :

- le Maire d'Echarcon n'a tenu aucun des engagements pris devant Monsieur le Sous-Préfet.
- le Département et la Communauté de Communes sont prêts à payer intégralement des portiques bloquant l'accès aux poids lourds sur cet axe de circulation.
- les conséquences en terme de trafic sont problématiques avec plusieurs heures de bouchon sur l'ensemble du Val d'Essonne, que ce soit sur la côte de Montauger (RD153), la côte d'OrmoY ou l'entrée de l'A6 entre Aurvernaux, le Coudray-Montcaux et MenneCY.

Cette situation, ne peut pas durer car si nous sommes effectivement dans le cadre des pouvoirs de police, d'un Maire pris sur sa commune, cette décision unilatérale non concertée a des conséquences inacceptables sur tout un bassin de vie et fait vivre un enfer quotidiennement à des milliers de personnes.

Je souhaiterais donc que l'Etat puisse agir dans une logique d'Intérêt Général avec force afin que des solutions puissent être trouvées.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour en parler de vive voix, même si, dans cette affaire, je ne suis, avec comme l'ensemble des habitants du Val d'Essonne, qu'une victime occasionnelle d'une décision impréparée et irréfléchie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Nous de votre attention
sur ce qui est un problème
majeur pour tout le territoire



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de MenneCY
Vice-Président de la Région Ile-de-France

N.B. Le Président de la CCVE et moi-même sommes prêt à prendre dans nos collectivités respectives des motions d'Intérêt Général si besoin est.